



Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

Rapport d'activité 2019

Foyer éducatif l'Oustal/SAU78

2019 EN SYNTHÈSE

■ LES FAITS MARQUANTS

Le **19 septembre**, date de la première **réunion institutionnelle** rassemblant les deux établissements, a marqué symboliquement le rapprochement des deux institutions **Oustal et SAU78**. Avec l'ensemble du personnel, étaient également présents notre directeur général, directeur-général-adjoint ainsi que Monsieur Roger Bello, vice-président de l'AVVEJ.

Le **16 décembre** les CE de nos deux établissements ont organisé une sortie collective parisienne visant à réunir les équipes autour d'un moment convivial. Nous saluons ici la détermination des élus du personnel à maintenir, malgré les grèves de transport, cette soirée, qui fut un succès.

Enfin, le traditionnel **réveillon du 31 décembre** a mobilisé l'ensemble des équipes des deux établissements autour des jeunes de toutes les structures. Après une sortie collective l'après-midi adultes et jeunes ont festoyé au Relais des Canardières de Saint Quentin en Yvelines. Nous remercions tous les professionnels qui ont permis que cet évènement ait lieu dans des conditions tout à fait favorables au grand bonheur de tous !

■ REGARD(S) SUR L'ACTIVITE REALISEE

Si nous devons retenir un seul mot pour caractériser l'année 2019 pour nos établissements, ce serait le dépassement : L'ensemble des personnels, faisant preuve de créativité, de capacité d'adaptation et de lucidité, se sont mobilisés pour dépasser tant

- ➔ Les défis budgétaires afin de tenter de tendre vers les coûts à la place tels qu'ils ont été définis par notre département de référence
- ➔ Que les défis d'assimilation de nouveaux outils censés favoriser la communication avec les services départementaux de de la protection de l'enfance (web accueillant, formation Pégase, déclaration de situation complexe etc.)
- ➔ Que les défis que nous avons dû surmonter afin de rassembler nos deux établissements Oustal et SAU 78 en contractant nos moyens, aménageant nos pratiques et cela dans un temps record.
- ➔ Enfin, nous avons eu à poursuivre nos activités en dépit de la pénurie de personnel éducatif qui semble avoir frappée l'ensemble de notre secteur.

■ **LES PERSONNES ACCUEILLIES ET L'ACCOMPAGNEMENT**

Cf à la présentation des services en page 8.

■ **FOCUS SUR LES PROJETS REALISES**

L'**Oustal/SAU78** et l'Association **CLIOPSY** (www.cliopsy.com) ont présenté au cours de l'année 2019-2020 **huit conférences** réparties en quatre matinées qui portaient sur l'accompagnement éducatif des adolescents et qui sont diffusées sur le site de l'AVVEJ.

Nous avons, en 2019, fait l'expérience d'un échange avec **l'ITEP Henri Vallon de l'association ALEFPA situé à Bellevigny** à proximité de la Roche sur Yon. Dans le cadre d'une convention d'échange, nous avons accueilli dans une de nos structures versaillaises un groupe de jeunes et de professionnels de l'ITEP pour quelques jours durant les vacances de printemps. Nos équipes, en transfert avec un groupe de jeunes, ont à leur tour pu bénéficier de la proximité de la mer en s'installant dans les locaux de l'ITEP pendant 15 jours au mois d'août. Nous tenons ici à remercier encore l'accueil qui nous a été réservé par les personnels de l'ITEP et le souci dont ont témoigné nos personnels des services généraux à rendre nos espaces les plus chaleureux possibles pour recevoir le groupe de l'ITEP.

■ LA DYNAMIQUE RH

Une équipe de direction qui a été particulièrement mobilisée par l'accompagnement et la préoccupation des besoins exprimés par les équipes du point de vue du SAU 78. Cela s'expliquant par des absences prolongées des cadres de cet établissement. Nous remercions ici l'engagement entier de l'équipe de cadres des deux établissements qui a pallié à ces absences tant au niveau de la prise en charge directe des jeunes qu'au niveau de l'encadrement des équipes.

La pénurie des personnels de tout niveau et champ d'intervention a eu des effets sur l'organisation des deux établissements, nous conduisant régulièrement à envisager la fermeture des structures. Ce n'est qu'avec l'appui des cadres, l'engagement inconditionnel des équipes en poste auprès des jeunes que nous sommes parvenus à surmonter cette disparition des forces vives de notre secteur. Impossible de faire des hypothèses sur les raisons de ce désamour que suscitent nos structures auprès des professionnels socio-éducatifs. Paradoxalement, les professionnels en poste se révèlent de plus en plus investis, inventifs et source d'impulsion pour les jeunes qu'ils continuent d'accompagner avec une implication renouvelée.

■ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

La réalisation du rapprochement des établissements SAU 78 et Oustal dans des conditions très favorables a retenu notre énergie durant toute l'année et continue à nous mobiliser afin de stabiliser cette mise en œuvre.

CADRE D'INTERVENTION

L'Association

L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

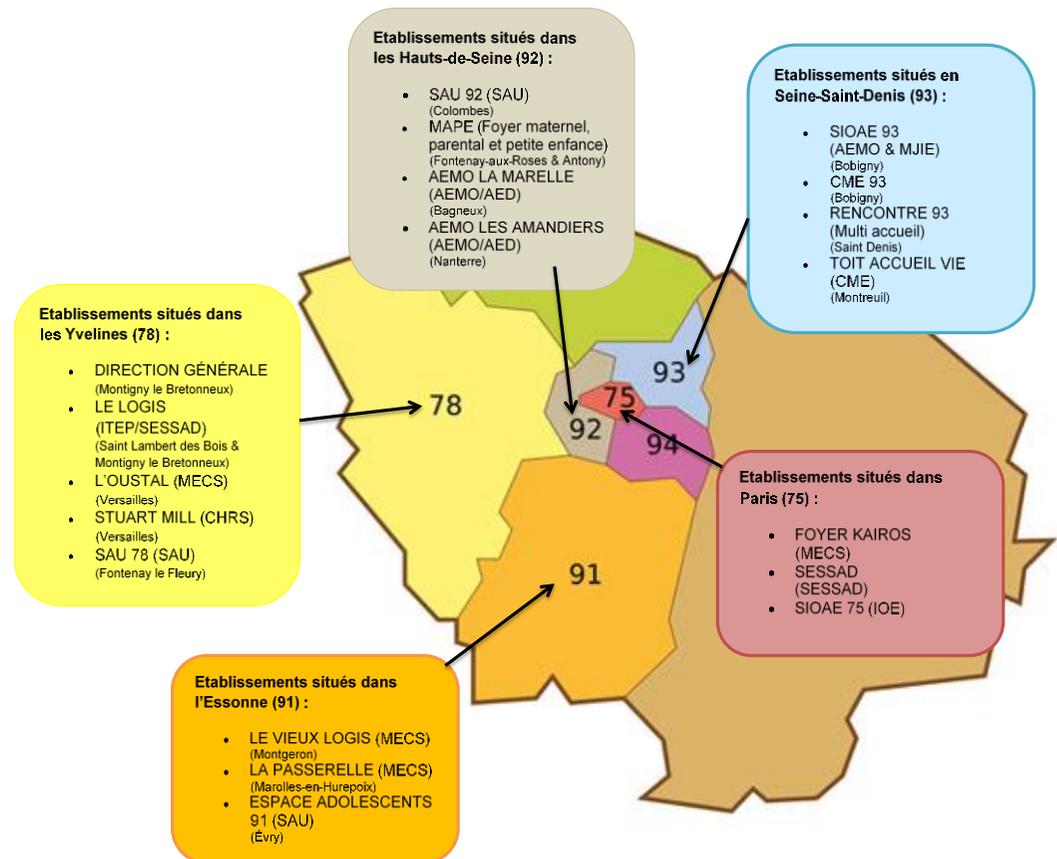
Elle est implantée dans **5 départements Franciliens** avec **130 membres associés**, **18 établissements**, **750 salariés**, qui accompagnent **4000 enfants et adultes** par an.

Le projet associatif est construit autour de **4 options fondamentales** qui inspirent les projets de chaque établissement :

- **Le pari d'un avenir pour tous**
- **L'engagement aux côtés des personnes accueillies**
- **Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle**
- **Une exigence au service des personnes accueillies**

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- **La prévention et le soin dès la petite enfance**
- **L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes**
- **Le soutien aux parents et à la famille**
- **L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion**
- **Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté**



Présentation synthétique du service

Le Foyer éducatif l'Oustal

52 adolescentes et jeunes majeures relevant de la Protection de l'Enfance (art. 375 du code civil, Modifié par Loi n°2016-297 du 14 mars 2016 - art. 28) ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (toujours au titre de l'assistance éducative), réparties comme suit :

- 3 unités de vie (Unité Boyceau, États-Unis et Pont-Colbert) accueillant des jeunes filles à partir de 14 ans)
- Un Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte (SAVVA) concerne des jeunes entre 16 ans et 21 ans, accompagnées dans le cadre d'un dispositif collectif individualisé.

Le Service d'Accueil d'Urgence (SAU78)

Dont les missions consistent en l'Accueil, l'Evaluation et l'Orientation d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 18 ans. L'accueil se fait dans le cadre d'un dispositif d'urgence dont la durée de séjour peut s'étendre sur une durée de 3 mois exceptionnellement renouvelable une fois.

Les enfants de moins de 13 ans sont prioritairement accueillis dans le cadre du Service D'accueil Familial (SAF), alors que ceux de plus de 13 ans peuvent être accueillis sur des dispositifs collectifs non mixtes puisqu'il existe une unité Filles et une unité Garçons.

Chaque service a une capacité d'accueil de 8 jeunes soit une capacité totale de 24 jeunes pour l'ensemble du SAU.

Les deux établissements disposent d'un

Espace Ressources

Cette unité transversale mixte d'accueil de jour s'inscrit sur trois axes, pédagogique, insertion/citoyenneté et éducatif.

Ce service accompagne potentiellement tous les jeunes accueillis par les deux établissements avec une capacité quotidienne d'accueil de 12 jeunes.

Chaque unité éducative repose sur une équipe pluridisciplinaire.

L'ensemble du personnel des établissements est composé d'éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs, surveillants de nuit, psychologues, maîtresses de maison, éducateurs techniques et scolaires, assistants familiaux, infirmière, personnel administratif (secrétariat – économe) et d'entretien, sous l'autorité de l'équipe de direction.

CHIFFRES CLEFS

Chiffres clefs OUSTAL

Demandes d'admissions

Nombres demandes admissions par année Oustal		
Année	Total tous DPTS	Yvelines
2018	143	61
2019	107	50
Nombres d'accueils réalisés par année OUSTAL		
Année	Total tous DPTS	Yvelines
2018	52	29
2019	31	23

À L'Oustal, la courbe des demandes d'admissions continue de baisser à l'image de ces dernières années (phénomène que nous observons de manière aussi significative depuis 2017). Cela se confirme au niveau de l'ensemble des départements avec lesquels nous collaborons y compris notre département de référence, les Yvelines.

Il est à noter que nous avons accueillis durant l'année 2019, un peu plus d'yvelinoises que de jeunes relevant des autres départements, bien que cela restent à la marge.

Activité mensuelle Oustal

	Moyenne Accueil Yvelines	Moy. Situations Complexes Yvelines	Total Yvelines	Moyenne Accueil Hors DPT	Total Général
JANVIER	18	9	27	25	52
FEVRIER	18	9	27	24	51
MARS	18	9	27	24	51
AVRIL	16	11	27	24	51
MAI	16	11	27	23	50
JUIN	17	11	28	23	51
JUILLET	16	11	27	20	47
AOÛT	17	9	26	21	47
SEPTEMBRE	19	9	28	22	50
OCTOBRE	18	9	27	22	49
NOVEMBRE	19	9	28	20	48
DÉCEMBRE	20	8	28	21	49
Moyenne 2019	17,7	9,6	27,3	22,4	49,7

Chiffres clefs SAU78

Demandes d'admissions

Nombres demandes admissions par année SAU78

Année	Total tous DPTS	Yvelines
2018	371	236
2019	145	110

Nombres d'accueils réalisés par année SAU78

Année	Total tous DPTS	Yvelines
2018	107	54
2019	72	68

Du côté du SAU, nous avons assuré notre objectif d'activité à près de 100% alors que les demandes d'admission du département du 78 ont diminué de moitié.

Pour autant, le nombre d'accueils de jeunes yvelinois a augmenté de près de 25% par rapport à 2018.

Depuis juillet 2019, nous n'accueillons plus du tout de jeunes qui ne relèvent pas du département des Yvelines.

Activité mensuelle SAU78

	Moyenne Accueil/internat Yvelines	Moy. Accueil Familial Yvelines	Total Yvelines	Moyenne Accueil Hors DPT	Total Général
JANVIER	14	9	23	1	24
FEVRIER	13	9	22	2	24
MARS	12	9	21	2	23
AVRIL	13	10	23	3	26
MAI	13	11	24	3	27
JUIN	13	11	24	2	26
JUILLET	14	9	23	1	24
AOÛT	14	7	21	0	21
SEPTEMBRE	12	6	18	0	18
OCTOBRE	14	8	22	0	22
NOVEMBRE	15	8	23	0	23
DÉCEMBRE	15	8	23	0	23
Moyenne 2019	13,5	8,75	22,25	1,17	23,4

Chiffres clefs OUSTAL/SAU78

Les sorties OUSTAL

Nombres sorties réalisées par année Oustal

Année	Total tous DPTS	Yvelines
2018	51	29
2019	33	21

DPT	Année	Sorties
75	2019	1
78	2019	21
91	2019	4
92	2019	1
93	2019	3
94	2019	1
95	2019	2

Les sorties SAU78

Nombres sorties réalisées par année SAU78

Année	Total tous DPTS	Yvelines
2018	113	32
2019	72	68

Le nombre de sorties témoigne de l'effort qui fut concentré sur l'orientation des jeunes accueillis au SAU 78.

Nous poursuivons ce travail en lien avec les efforts réalisés dans le département des Yvelines pour permettre un peu plus de fluidité dans les mouvements des jeunes.

En effet, nous avons eu à déplorer encore des durées de séjour encore un peu trop longues au regard de notre mission spécifique de Service d'accueil d'urgence.

Chiffres clefs

Profil du public

Comme nous l'observions l'an dernier, procéder au « profilage » des jeunes que nous accueillons devient un exercice de plus en plus ardu.

En effet, la notion de complexité de situation intègre de nombreux phénomènes qui deviennent des préoccupations quasi régionales.

Par exemple la problématique de *prostitution des mineures*, désignation à laquelle nous préférons celle *d'exploitation sexuelle des mineures* (à partir de 12 ans) fut une de nos préoccupations principales en 2019. Dans chacune de nos institutions, nous avons été confrontés à la gestion de configuration insoluble dans la mesure où dans le même groupe de jeunes ; certains ont été poursuivis sur le plan judiciaire pour proxénétisme alors que d'autres partageant le même lieu de vie, étaient reconnus victimes puisqu'ayant été exposés par leurs camarades.

TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

L'Espace Ressources par *Yoann Tournier* (coordinateur)

La délocalisation de l'ER sur la commune du Chesnay et le rapprochement de l'Oustal et du SAU78 ont amené l'Espace Ressources (ER) à effectuer davantage de transversalité, en lien avec les équipes éducatives pour optimiser au maximum l'accompagnement des jeunes. Cet élan nouveau, a permis de constater également certains changements marquants, qui impliquent la prise en compte de la mixité au sein de l'Espace Ressources, ce qui est, historiquement, une *première* pour l'institution.

L'année 2019 a été marquée par l'implication de l'ER en faveur de divers projets partenariaux, parfois tournés vers l'extérieur de l'institution.

Les projets principaux menés ont été :

- Le maintien des activités physiques en partenariat avec **l'université Villetaneuse**
- La participation citoyenne et annuelle des jeunes aux *Olympiades du Vivre Ensemble* en partenariat avec la **ville de Versailles**.
- La reprise de la rédaction du journal, rénové et désormais intitulé « **Nouvel'ER** »
- La création d'un partenariat avec **le planning familial**, qui intervient à chaque période scolaire et/ou à la demande
- Les journées de sensibilisation et autres projets éducatifs en partenariat avec la **PJJ de Versailles**
- L'organisation d'un **voyage pédagogique** en Espagne pour favoriser la découverte de la citoyenneté européenne
- La mobilisation chaque trimestre d'une semaine à thèmes (solidarité, théâtre, environnement, ...)

Bilan des accompagnements :

Cette année 2019, l'Espace Ressources a recensé la participation de **87 jeunes** dans l'ensemble de ses activités et ses types d'accompagnements.

66 jeunes ont pu bénéficier d'un suivi éducatif, dans le cadre des demandes d'orientation émises par les différents lieux de vie : Oustal et SAU78.

L'Espace pédagogique au quotidien : L'accompagnement annuel de 40 jeunes.

En 2019, nous avons accompagné **40 jeunes** sur l'Espace Ressources dans le cadre d'un accompagnement quotidien. Nous avons constaté une importante dynamique dans le travail éducatif, compte tenu du temps moyen de parcours réalisé par les jeunes : **55 jours** en moyenne entre leur arrivée et leur orientation.

Compte tenu de l'âge des bénéficiaires, la temporalité peut être différente, pour exemples :

- Moins De 16 ans : Sous le coup de l'obligation scolaire, les jeunes en attente d'affectation scolaire par la DSDEN sont orientés rapidement. L'accompagnement peut se poursuivre sur RDV individualisé pour les soutenir, en prévention d'un nouveau décrochage, compte tenu des difficultés que peuvent avoir les jeunes dans les apprentissages.
- Plus De 16 ans : Le projet d'orientation scolaire doit être réévalué, compte tenu d'une non-obligation pour les établissements scolaires de les accueillir. C'est ainsi que sont sollicités les CIO, Missions locales et autres partenaires d'insertion.
- Plus de 18 ans : La projection vers l'emploi ou la formation est entièrement dépendante de la situation éducative, vis-à-vis de l'échéance du Contrat Jeune Majeur (CJM).
- Au fil de l'année, compte tenu de la spécificité temporaire d'accueil des usagers, nous constatons une augmentation du nombre de jeunes accueillis sur les Services d'Accueil d'Urgence (SAU). Cette hausse s'explique par une recrudescence des arrivées de jeunes de plus de 16 ans, qui ont quitté l'Education Nationale et qui sont majoritairement considérés comme décrocheurs voire reconnus par le département en situation éducative complexe.
- **Le bilan effectué, pour l'ensemble des jeunes accompagnés au quotidien, nous permet de dresser plusieurs constats :**
- Au 31/12/2019 : Le nombre cumulé de jeunes en activité est de **77,5%**. Une majorité de jeunes ont été accompagnés et orientés vers différentes structures de droit commun (**60%**), où ils ont pu poursuivre leur projet. À ce chiffre est également intégré le maintien du groupe de jeunes présents et reconduits pour l'année 2020 (**17,5%**).
- L'interruption de 9 accompagnements (**22.5%**) a été actée en raison de fin de prise en charge institutionnelle, qui peut être liée à diverses mesures éducatives (retour au domicile ordonné par le juge, changement d'établissement éducatif, départ en famille d'accueil,

et autres). De fait, le travail éducatif n'a pas pu être finalisé ; à savoir, l'insertion complète des jeunes concernés. En revanche, parallèlement au temps de placement, la possibilité pour l'équipe éducative de se mobiliser pour aller vers les jeunes permet d'entretenir le lien éducatif, de repérer et de permettre au jeune de s'approprier l'accompagnement vers son projet d'insertion.

- A partir de ce constat, l'ER étudie la perspective de proposer une poursuite du travail éducatif après les fins de prise en charge institutionnelles. Ainsi, les jeunes volontaires pourraient poursuivre le travail déjà réalisé pour être dans la continuité et cela malgré le changement de leur lieu de vie.
- Pour l'ER, dispositif exclusivement géré et financé à l'initiative du foyer Oustal, ce bilan est extrêmement positif et permet de prendre en considération les apports éducatifs de l'équipe éducative aux bénéficiaires des jeunes. La perspective d'ouvrir l'ER à des jeunes en difficulté scolaire, éducative et sociale en dehors de l'institution AVVEJ est désormais une priorité.

Le Suivi de Projet individualisé : L'accompagnement annuel de 26 jeunes

Le Suivi de Projet concerne les demandes de jeunes déjà scolarisés, qui ont souhaité être accompagnés pour différentes démarches. Il s'agit donc de proposer un accompagnement à la demande, leur laissant ainsi une approche de libre adhésion. Il s'agit également pour l'équipe éducative de poursuivre son rôle de lien et de suivi des jeunes qui ont été en sortie positive.

De plus, l'ER est à l'initiative d'actions de prévention et de sensibilisation à destination de tous, et veille à ce que les jeunes, en dehors de l'accompagnement quotidien et présents sur les lieux de vie, puissent y participer.

Le bilan effectué, pour l'ensemble des jeunes accompagnés au quotidien, nous permet de dresser plusieurs constats :

- l'Espace Ressources a été repéré par les jeunes et permet d'assurer une fonction de transversalité dans la prise en charge institutionnelle des enfants. Il s'agit d'un soutien et d'un travail coopératif entre le jeune, son lieu de vie et l'Espace Ressources.
- Les éducateurs de l'ER sont identifiés tant par les jeunes que par les équipes éducatives. La tendance peut être à ce que des unités de vies orientent des jeunes de façon ponctuelle, afin de leur proposer un rythme ou un contenu de journée.

Les activités culturelles et de loisirs : Ouvertes à tous hors périodes scolaires.

L'Espace Ressources a mis un point d'honneur à proposer à l'ensemble des jeunes Oustal et SAU78 des activités culturelles et des sorties lors des périodes de vacances scolaires.

Ainsi l'accent a été mis sur la participation à des événements sportifs, des actions solidaire et citoyenne (pêche à l'aimant), l'organisation de cinés-débats, l'intervention du planning familial au sein de l'ER, diverses sorties de loisirs (plage, piscine, visites de musées, sorties sur Paris, etc.).

De plus, l'équipe organise des journées d'accès au droit commun, particulièrement orientées pour les 16-18 ans, en prévision des échéances de leurs parcours et pour qu'ils prennent la mesure de leur citoyenneté (pour exemple : droit de vote, accès à la nationalité ou titre de séjour, demandes de logement sociaux, etc).

Bilan et répartition des ouvertures aux activités annuelles culture et loisirs annuelle 31/12/2019 :

En dehors des 66 jeunes accompagnés régulièrement, 21 jeunes supplémentaires ont émis des demandes d'inscription et ont participé à des activités, portant à 87 le nombre total des jeunes ayant fréquenté l'ER en 2019.

RAPPORT BUDGETAIRE OUSTAL

Analyse financière

Budget et source de financement

Le budget 2019 de l'Oustal s'est élevé à **4.295.781 €**, avec l'organisation suivante :

- Département des Yvelines : 18 places d'internat + 8 places « situations complexes »,
- Autres départements : 18 places d'internat + 8 places « situations complexes ».

Les couts à la place sont les suivants :

- MECS : **78.945€ (cout cible : 60.000€)**
- Situations complexes : **90.861€ (cout cible : 75.000€)**

Ce budget tient compte d'une reprise de déficit de **301.628,84€** :

- MECS : 208.124€
- Situations Complexes : 93.505€

Regard sur le résultat financier

L'Oustal a dégagé un **excédent** comptable de **160.662,07€**, avec une activité qui se décline de la manière suivante :

MECS :

- **14.365** journées réalisées sur 12.614 journées prévues :
 - **6.196** journées avec le département des Yvelines
 - **8.169** journées avec les autres départements

Situations complexes :

- **3.817** journées réalisées sur 5.606 prévues :
 - **3.817** journées avec le département des Yvelines

des Yvelines

- 3.817 journées avec le département

Evolution des groupes

Le groupe I

Présente une non dépense de **197.100,51 €** du poste (-**35,33 %** de l'accordé) expliquée par une très grande prudence toute l'année,

Le groupe II

Présente un dépassement de **204.728,99 €**, (8,52%), et des recettes en atténuation de **250.655.10€** dont :

- Refacturation de la quote part SAU 78 de « Pole ressource » : **184.738,84€**
- Indemnités journalières : **60.233,37€**

Le groupe III

Présente une non dépense de **-98.369,75 €**, (9,08%), dont :

- ➔ **6132//614** Locations immobilières : **-36.341,15 €** nous n'avons pas loué de lieu de stockage, prévu dans le budget,
- ➔ **615** Entretien et réparations : **-23.136,75 €**, le recours aux agents d'entretien a été privilégié, ainsi que l'utilisation de l'enveloppe d'investissements travaux.
- ➔ **658** Charges diverses courantes : **-23.006,20€**, baisse cette année des besoins en voiture et divers dépannages.

Le groupe I des produits présente une baisse des recettes de **182.807,49 €** (4.26%) :

Budget : **4.295.781 €**

Réalisé : **4.112.974 €**

M ECS :

➔ Yvelines : 1.435.695 €

➔ Hors Yvelines : 1.840.357 €

Situations Complexes :

➔ Yvelines : 836.628 €

➔ Hors Yvelines : 0 €

➔ Hors Yvelines : 0 €

Point sur les investissements

Sur l'enveloppe budgétaire des investissements de **191.078,84 €**, nous avons réalisé **77.489,89€**, dont :

- **2.993,27 €** de matériels pour équiper nos appartements et unités de vie (réfrigérateurs congélateurs, laves linges, sèche mains, micro-ondes...)
- **67.515,02 €** de travaux de rénovation des cuisines sur nos unités de vie et des travaux de peinture sur notre site du 15 rue Jacques Boyceau.
- **6.981,60 €** pour l'achat de PC portables.

RAPPORT BUDGETAIRE SAU78

Analyse financière

Budget et source de financement

Le budget 2019 du SAU 78 s'est élevé à **2.240.962 €**, avec l'organisation suivante :

- Département des Yvelines : 13 places « collectifs » + 6 places en placement familial «SAFA »,
- Autres Départements : 3 places « collectifs » + 2 places en placement familial «SAFA »,

Les couts à la place sont les suivants :

- Collectif : **101.522€ (cout cible : 74.000€)**
- SAFA : **77.077€ (cout cible : 50.000€)**

Ce budget tient compte d'une reprise de déficit de **250.000€** :

- Collectif : 167.500€
- Situations Complexes : 82.500€

Le SAU 78 a dégagé un **déficit** comptable de - **172.693,60€**, avec une activité qui se décline de la manière suivante :

COLLECTIF :

- **5.282** journées réalisées sur 5.840 journées prévues :
 - **4.839** journées avec le département des Yvelines
 - **443** journées avec les autres départements

SAFA :

- **3.032** journées réalisées sur 2.920 prévues :
 - **3.032** journées avec le département des Yvelines

Evolution des groupes

Le groupe I

Présente une non dépense de **-64.606,92 €** du poste (-33,05% de l'accordé) expliquée également par une très grande prudence toute l'année et une légère sous-activité sur les collectifs.

Le groupe II

Présente un dépassement net de **177.137,79 € (Groupe 2 des dépenses - groupe 2 des produits)** : Ce dépassement s'explique d'une part, par des dépenses non demandées au budget et d'autre part par des dépenses supplémentaires nécessaires à l'exploitation de l'établissement sur l'année 2019.

Dépenses non demandées au BP :

- 2 postes d'éducateurs : **94.264€**
- Indemnités de dimanches, jours fériés, [dépense 2019 : **45.668,40€** (*taux de charges moyen : 52%*)]

Dépenses supplémentaires :

- Indemnités de fin de contrat CDD : **34.251,68€** (*taux de charges moyen : 52%*),
- Heures supplémentaires : **18.518,16€** (*taux de charges moyen : 52%*)
- Indemnités de travail de nuit : **8.341,76€** (*taux de charges moyen : 52%*)
- Indemnités complémentaires / remplacement de cadre : **8.732,40€** (*taux de charges moyen : 52%*),
- Indemnités de licenciement : **18.202€**
- Prime Macron : **6.750€**

Le groupe III

Présente une non dépense de **-32.141,45 €**, (6,81%), dont :

- **637** Autres impôts : **-8.591,40€**, la contribution OETH très inférieure à celle budgétée,
- **658** Charges diverses courantes : **-12.588,07€**, sous-activité sur les collectifs et une prudence toute l'année,
- **68110** Dotations aux amortis : **-5.916,51 €**, beaucoup d'achats faits en fin d'année.

Le groupe I des produits présente une baisse des recettes de **96.420,42 €** (4.30%) :

Budget : **2.240.962 €**
Réalisé : **2.144.541,58 €**

COLLECTIF :

- Yvelines : 1.359.359,24 €
- Hors Yvelines : 128.359,24 €

SAFA :

- Yvelines : 656.438,70 €
- Hors Yvelines : 0 €

→ Hors Yvelines : 0 €

Point sur les investissements

Sur l'enveloppe budgétaire des investissements de **62.045 €**, nous avons réalisé **61.414.62€**, dont :

- **2.008,46 €** de matériels pour équiper nos appartements et unités de vie (réfrigérateurs congélateurs, laves linges, sèche mains, micro-ondes...)
- **55.268,96 €** de travaux de peinture des pavillons filles et garçons et l'aménagement de salle de réunion et du bureau de la coordinatrice.
- **3.099,20 €** de mobilier, pour équiper le pavillon des garçons.
- **1.038 €** pour l'achat de 2 imprimantes multifonctions.

EN GUISE DE CONCLUSION

Après avoir effectué une forme de bilan de nos activités de cette dernière année, du point de vue des résultats obtenus, je souhaite, à travers les quelques lignes qui suivent, faire appréhender le contexte et le climat dans lesquels ces activités ont pu être réalisées.

J'aimerais ainsi me faire la plume, à travers cet écrit, de celles et ceux qui, tout au long de cette année, m'ont adressé, chacune et chacun à leur manière, leurs sentiments de lassitude, mais aussi d'agacement et de colère parfois..., tout en continuant à soutenir leurs objectifs de travail. Je voudrais aussi rendre compte des situations dont j'ai été témoin, lorsque certaines et certains exprimaient leur sensation d'avoir, malgré les difficultés, réussi à surmonter la charge de travail qui s'accumulait pour parvenir à atteindre les « cibles » qu'on leur demandait d'atteindre en y mettant suffisamment de sens pour que s'en dégage un éprouvé de satisfaction du travail réalisé.

Je me rends bien compte, à travers tous les échanges que nous avons eus, durant toute cette année, avec nos collègues, agents du département des Yvelines, qu'eux-mêmes sont sans doute soumis, autant que nous le sommes, nous à l'intérieur de l'Institution, à un climat de fortes tensions : cette proximité dans nos difficultés de travail a plusieurs fois suscité entre nous tous, sur un plan professionnel, une forme de solidarité. Le constat que je fais que tout le monde travaille sous une forte pression dans l'institution que je dirige me semble partagé par les acteurs des différents niveaux du dispositif de la Protection de l'Enfance et ce sont, selon ce que j'ai pu observer, les fondements même de l'esprit de ce dispositif qui sont en train de vaciller. Je suis bien consciente que, par le fait même de continuer à travailler au sein de ce dispositif, chacun et chacune, à la place qu'il ou elle occupe, contribue, à son corps défendant, à ce bouleversement. De ce fait, cet écrit ne se présente pas comme un réquisitoire mais se veut une tentative d'analyse d'une situation qui nous apparaît comme alarmante pour les missions que nous avons choisi d'honorer dans nos métiers respectifs au sein du champ de la protection de l'enfance.

Dans le rapport d'activité de 2018, je faisais part du peu de recul que nous avons pour rendre compte des effets de la démarche très volontariste de « refonte de l'offre » dans laquelle s'était engagé notre département. En effet, début 2019, nous en avons surtout une représentation budgétaire en termes de réduction annoncée des moyens.

L'année 2019 a été une mise à l'épreuve à l'échelle du « terrain » et du quotidien de nos équipes éducatives de cette nouvelle organisation aussi bien sur le plan des effets directs sur les situations des enfants et adolescents qui continuent à nous être confiés au titre de la Protection de l'Enfance que sur les liens de travail de notre institution avec le département.

Pour exemple, le choix que le département du 78 a fait de supprimer des postes de référents de l'ASE a laissé une sorte de vide face aux interpellations des professionnels de nos établissements autant que face aux interpellations des parents. Les postes de coordinateur qui ont été créés pour pallier cette suppression ne répondent pas suffisamment à la nécessité de coopération qu'exige l'accompagnement global d'un enfant placé et de sa famille. La *fonction tiers* qu'occupait le référent antérieurement a ainsi disparu. Les coordinateurs, lorsqu'ils sont effectivement nommés comme référents des situations, sont, ou bien absents, ou bien débordés par leur nouveau niveau de responsabilités. Lorsque, malgré tout, ils parviennent à tenir leur place, ils semblent cependant très limités dans leur marge de manœuvre quant à leur prise de décision et nous rétorquent, lorsque nous les sollicitons dans ce sens, qu'ils doivent en référer à leur cadre ou à une quelconque commission. Leur mission éducative n'est plus au premier plan au prétexte que celle-ci serait entièrement déléguée aux établissements. Il ne s'agit plus de coopération entre des partenaires de réflexion. Ce que nous avons pu également constaté, au fur et à mesure du temps, c'est que peu d'entre eux ont suffisamment d'espace pour approfondir leur connaissance des situations qui leur sont confiées. Ainsi nous avons repéré assez vite que nous étions passés d'un travail de collaboration autour des situations des enfants et adolescents à une forme de prestation de service qui dénie de plus en plus les problématiques des jeunes que nous accueillons pour tendre à les étiqueter (situations complexes, situations de prostitution...) et ainsi à risquer de les figer. Nous nous trouvons face à des « mesures fantômes », car, suite à une décision judiciaire par laquelle un adolescent nous est confié pour un placement, nous n'avons plus par la suite de nouvelles du coordinateur qui nous l'a confié.

Lorsqu'un adolescent provoque une situation de crise, c'est tout de suite les directions, tant des *Pôles Enfance Jeunesse* du département que celles des établissements qui sont sollicitées pour traiter la situation ; ce qui met les équipes de terrain hors-jeu, instaurant ainsi chez les professionnels un sentiment de non reconnaissance de leur travail. Ce qui est particulièrement dommage, car, ce serait dans ces moments-là que les professionnels auraient l'occasion de faire valoir leur cœur de métier et de se montrer performants. Tout semble devoir être traité dans une sorte d'immédiateté ou d'urgence, sans possibilité que les professionnels ni les adolescents accueillis puissent se projeter à moyen terme sur une perspective d'avenir.

Alors que tous les services du département ont été rassemblés dans un seul et même bâtiment et qu'on aurait pu penser que ce réaménagement fluidifie les relations de coopération, nous avons eu le sentiment que, au contraire, celui-ci est allé de pair avec une sorte de morcellement ou d'émiettement des responsabilités ; en effet, nous avons autant de demandes de documents à fournir que de services. Très

régulièrement il se passe la chose suivante : les PEJ nous demandent des rapports d'évolution, ou des notes d'incident, la cellule des situations complexes nous demande le même type d'informations mais qui devront leur être transmises sous une autre forme, celle d'une « note d'évolution de situation complexe », la cellule de régulation de l'offre nous demande à son tour exactement les mêmes informations deux jours plus tard en nous rétorquant qu'elle n'a pas accès aux informations que nous avons déjà fournies. Nous passons ainsi beaucoup de temps à répondre à ces demandes plutôt que de construire des espaces de travail dans lesquels on réfléchirait à comment faire évoluer les projets éducatifs des adolescents qui nous sont confiés. Cette accumulation d'injonctions quasi quotidiennes nous donne parfois le sentiment que nous travaillons non pas *avec* le département mais *pour* le département. De plus, cette multiplication permanente de délégations de tâches exigerait d'accroître le nombre de personnels attachés à ces questions, ce qui n'est pas le cas. De surcroît, le fait de devoir transmettre sous différentes formes, voire sous une forme identique plusieurs fois les mêmes données, nous donne le sentiment d'un contrôle permanent et continu, ce qui crée dans l'équipe de direction aussi bien que chez les professionnels de nos établissements un sentiment de suspicion constante comme si aucune délégation de confiance ne nous était octroyée.

Le contraste est saisissant pour moi quand j'observe que, malgré le peu de temps que nous avons pour penser ou prendre du recul, lorsque nous réussissons à créer quelques espaces pour parvenir à penser ensemble, les effets du côté du ressourcement sur le plan professionnel sont puissants (je pense aux matinées de conférences que nous avons pu proposer cette dernière année ou les espaces d'Analyse des pratiques professionnelles que nous arrivons à maintenir).

J'ai la nette impression que nous ne *vivons* plus dans nos institutions, nous y *survivons*, et nous nous demandons tous en permanence : « combien de temps cela va-t-il durer ? » Espérons qu'il ne s'agit que d'un moment de transition et que celui-ci nous conduira vers de nouvelles formes de travail qui trouveront à terme un nouvel équilibre.

Pour terminer, je voudrais souligner que ce contexte de travail que je viens de décrire induit un coût psychique et physique important pour chaque professionnel de l'institution qu'il soit affecté à l'Oustal ou au SAU78.